

DRAEAC - Site de Lille  RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	FICHE DE POSTE Professeur missionné auprès du service éducatif d'une structure culturelle : TANDEM - structure bi-site Arras & Douai
I – Descriptif du poste	
Catégorie : A Personnel enseignant du 2nd degré de l'enseignement public Titulaire de son poste	Pour cette mission, l'enseignant se verra attribuer 1 IMP, ce qui correspond à 2 heures hebdomadaires consacrées à cette mission. Affectation du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027 (renouvelable)
Service : DRAEAC Hauts-de-France	
Positionnement du poste dans l'organisation	Placé(e) sous l'autorité du responsable fonctionnel de l'institution culturelle concernée, sous la responsabilité hiérarchique de la Déléguée régionale académique à l'éducation artistique et culturelle et de son adjointe, et sous la responsabilité pédagogique du corps d'inspection.
II - Contexte	
	TANDEM, issu de la réunion de l'Hippodrome de Douai et du Théâtre d'Arras, bénéficie du label « scène nationale » du Ministère de la culture. Cette structure culturelle bi-site privilégie le croisement des arts et la découverte de courants artistiques de la scène européenne et internationale : TANDEM présente sur les plateaux d'Arras et de Douai des spectacles témoignant de la vitalité du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque et du cinéma, parfois de formes hybrides entre ces arts, dans une complémentarité d'équipes artistiques professionnelles régionales, nationales et internationales. TANDEM est le lieu d'expressions sensibles liées aux grands enjeux contemporains, aux questions sociétales, politiques et géopolitiques. TANDEM porte une attention particulière à l'émergence des jeunes artistes et accompagne leur épanouissement.
III – Missions / activités principales	
	➤ Informier le milieu scolaire sur les activités et les ressources proposées par l'institution culturelle en utilisant pour cela les outils de communication proposés par la DRAEAC (site académique, lettre d'information, diffusion sur les listes disciplinaires ou de référents culture). ➤ Accompagner le projet culturel des établissements scolaires du second degré : - Aider à l'élaboration des projets des enseignants, en favorisant l'interdisciplinarité ; - Accompagner la mise en œuvre des dispositifs d'EAC (dispositifs nationaux, académiques, des collectivités territoriales, des partenaires locaux) ; - Accompagner l'utilisation d'ADAGE ;

	- Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, notamment par la mise en place de jumelage. ➤ Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d’actions de formations dans le cadre du Programme académique de formation : - Accompagner les demandes de formation d’initiative locale. ➤ Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques : - Créer des outils pédagogiques innovants pour les enseignants et les élèves à partir du cahier des charges établi par la DRAEAC (téléchargeable sur le site académique de la DRAEAC) ; - Concevoir des activités et des outils de médiation adaptés au public scolaire ; - Travailler en réseau avec d’autres services éducatifs ; - Contribuer à l’enrichissement des ressources culturelles académiques.
IV – Profil recherché	
	➤ Professeur certifié ou agrégé ➤ Une expérience dans la mise en œuvre de projets ; ➤ Une connaissance de la structure concernée ; ➤ Une connaissance du contexte institutionnel concernant l’éducation artistique et culturelle ; ➤ Une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication. Le candidat devra faire preuve : ➤ d’une forte motivation : avoir des envies et des idées ; ➤ d’aptitude à travailler en équipe ; ➤ d’aptitude à rendre compte des actions menées ; ➤ du sens de l’organisation et de qualités rédactionnelles ; ➤ du devoir de réserve et de confidentialité.
V – Modalités	
	Les candidats doivent adresser par voie hiérarchique et par courrier électronique avant le vendredi 2 octobre 2026, délai de rigueur, une lettre de motivation et un curriculum vitae à l’adresse suivante : secretariat-draeac@region-academique-hdf.fr En cas de candidature retenue, un entretien vous sera proposé et une invitation vous sera adressée. Le candidat pourra se présenter avec des documents relatant ses pratiques pédagogiques et partenariales mises en œuvre avec les élèves (synthèse d’expérience, outils méthodologiques, documents visuels ou vidéos, ...).